

La dés-intégration programmée ?

Les SEGPA : nouvelle cible du ministère et de sa « refonte des métiers » :

Un groupe de travail ministériel s'est tenu le 5 février pour établir un bilan et discuter du projet de réforme proposé par le ministère. L'idée est "d'insérer les SEGPA dans les collèges", l'administration parle d'une « inclusion plus forte » dans les établissements... Le discours se veut progressiste, « ne pas enfermer » l'élève dans un parcours SEGPA. Mais, encore une fois, les motivations ne sont malheureusement que comptables.

En effet, lors de cette réunion, le ministère a affiché sa volonté de mettre fin aux structures de SEGPA telles qu'elles existent aujourd'hui. Cela n'est pas nouveau, mais le ministre compte accélérer les attaques contre les SEGPA, structures si utiles pour les élèves en grande difficulté d'apprentissage. Le ministre veut réduire les structures SEGPA (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) à un dispositif d'inclusion, un peu à l'image des ULIS. On note une très grande méconnaissance de la SEGPA par notre employeur. La principale méprise est la confusion entre intégration et inclusion et donc entre SEGPA et ULIS. Cela veut dire que le MEN confond élèves en difficulté et élèves en situation de handicap... Fâcheux ! Ou volontaire ?

Dans le département du Nord, des 6^{ème} SEGPA en inclusion totale sont déjà expérimentées. L'objectif serait la disparition complète des classes SEGPA à moyen terme et par conséquent la suppression de milliers de postes d'enseignants spécialisés (PE et PLP).



Cela s'accompagne de modifications sur les métiers. Comme pour les enseignants de RASED, on retrouve l'idée de transformer les enseignants spécialisés en prestataires capables d'intervenir dans les classes ordinaires du collège.

Dans notre département :

L'Inspection académique se met au diapason de ces nouvelles mesures. Elle limite le redoublement en école primaire ce qui empêche, de fait, qu'un élève soit orienté en 6ème de SEGPA. En conséquence, les classes de 6ème et 5ème sont de plus en plus regroupées.

Entre les rentrées 2013 et 2014, avec 6 fermetures de divisions et 8 suppressions de postes pour 2 créations, les SEGPA seront très fortement touchées. De 2009 à 2014, 120 places de SEGPA auront été supprimées dans l'Essonne. Pour anticiper la future fermeture des SEGPA, il semble qu'en CAPD, il n'y a eu aucun départ en formation de prof F. Cela semble annoncer une lente extinction !

Cette inclusion systématique des élèves de SEGPA dans les classes ordinaires serait un facteur de fragilisation pour des élèves souvent marqués par l'échec scolaire.

Comme le blocage depuis 2010 du point d'indice et donc de nos salaires, ce projet s'inscrit dans les politiques d'austérité. La lutte pour la défense des SEGPA passe par la lutte contre la casse des services publics et pour l'amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires : notamment par une véritable prise en compte de la spécificité des élèves avec des moyens adaptés aux besoins pour un enseignement de qualité pour tous.

La CGT éducation revendique :

La CGT participera activement aux prochaines réunions de concertation sur la question pour peser sur les négociations et avancera ses propres revendications afin de valoriser une filière qui en a besoin.

- **Nous demandons que tous les enseignants soient à 18h avec les heures de synthèse et qu'ils bénéficient de l'ISOE,**
- **qu'il y ait un élargissement géographique et une augmentation des places en SEGPA,**
- **des dotations budgétaires conséquentes,**
- **la rénovation des plateaux techniques,**
- **Un nombre suffisant de personnels formés pour permettre le remplacement systématique des absences d'enseignants afin de garantir la continuité du service public et le droit à l'éducation pour tous.**
- **un aménagement des cursus et une modulation du temps de formation pour permettre aux élèves de travailler à leur rythme et avec des effectifs réduits.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme / M.) Prénom

Adresse

Code postal Commune

Lieu d'exercice

Code postal Commune

Tél. Mél

Le Signature :

Retour à : CGT Educ'action 91 ● 12 place des terrasses de l'Agora 91000 Évry ● 01.60.78.41.49 ● sdencgt91@gmail.com